

Image not found or type unknown



Cours par correspondance

Par **Cha1331**, le **22/01/2017 à 17:08**

Bonjour,

Je me permet de vous écrire car il y a peu je me suis inscrit au cours minerve ! Sauf que la formation ne me plait pas du tout il m'envoie les livres en retard et je voudrais l'arrêter cela fait bientôt 3 mois que je suis inscrite ! Sauf que il veulent que je paye quand même apres résiliation ! J'aimerais donc savoir quoi faire ?

Cordialement

Par **Visiteur**, le **22/01/2017 à 19:09**

Bsr.

Faites votre annulation avant 3 mois, voir votre contrat, l'indemnité sera limitée à 30% je crois...